



Lucca lance sa nouvelle carte de paiement pour les frais professionnels

Cette carte, intégrée aux solutions Lucca, permet aux collaborateurs de ne plus avancer de frais et aux équipes financières de renforcer le contrôle sur les dépenses.



Paris, le 20 janvier 2025 - [Lucca](#), éditeur de solutions RH et finance, annonce le lancement de sa nouvelle carte de paiement professionnelle, en partenariat avec Swan. Physique ou numérique, elle permet d'alléger la pression financière imposée aux salariés dans le cadre de leur mission ou de leurs déplacements, tout en offrant un contrôle renforcé aux entreprises.

Les cartes Lucca répondent à deux enjeux majeurs : éviter la contrainte de devoir avancer ses frais professionnels pour les collaborateurs et renforcer la traçabilité et donc le contrôle des dépenses pour les entreprises en temps réel.

Pour Antoine Diekmann, Directeur de la gamme des dépenses professionnelles de Lucca, *"Les avances de frais par les collaborateurs sont une pratique héritée d'un autre temps. Aujourd'hui, avec nos cartes de paiement intégrées, cette habitude n'a plus de raison d'être. Elles garantissent un contrôle optimal tout en éliminant les dérives, et offrent une véritable satisfaction aux salariés, libérés de l'avance des frais. Je suis convaincu que l'usage des moyens de paiement personnels dans un cadre professionnel disparaîtra progressivement, laissant place aux solutions intégrées, qui s'imposent comme la norme de demain."*



Autonomie et sécurité financière pour les collaborateurs

Au-delà du confort apporté aux collaborateurs, les cartes Lucca permettent une gestion automatisée et plus simple de la saisie des dépenses : les transactions effectuées avec la carte sont automatiquement enregistrées dans la solution Notes de frais. Cette automatisation supprime le besoin de saisir manuellement les dépenses et diminue les déclarations de justificatifs datés. Il ne reste qu'à télécharger ou prendre en photo le justificatif papier.

Transparence et maîtrise des coûts pour les directions financières

Selon l'étude de Lucca, 60 % des notes de frais passent en comptabilité sans contrôle poussé, une lacune que viennent combler les nouvelles cartes de paiement Lucca équipées de règles de blocage automatique, en assurant un suivi rigoureux des dépenses professionnelles.

- **Suivi en temps réel des dépenses** : pour les directions financières, les cartes garantissent la sécurité de leur processus de gestion des dépenses. Les transactions sont automatiquement intégrées dans les outils de gestion comptable, ce qui permet une automatisation du rapprochement bancaire.
- **Respect de la politique de dépenses de l'entreprise** : les cartes sont paramétrables selon les règles de l'entreprise (plafonds, types de dépense) : une partie du contrôle est donc automatisée et les dépenses hors cadre sont immédiatement signalées. Nativement intégré avec les autres logiciels Lucca, en particulier, ceux de la gamme GTA (gestion des temps et des activités), la solution de carte de paiement alerte également les dépenses réalisées les jours d'absence.
- **Des blocages automatiques pour un meilleur contrôle des dépenses engagées** : non-déclaration des dépenses, dette générée suite à un usage à tort de la carte ou encore absence du collaborateur (visible grâce à la synchronisation avec la solution GTA de Lucca) ; tous ces paramètres peuvent déclencher un blocage automatique de la carte du collaborateur.
- **Réduction des tâches administratives et des erreurs** : l'automatisation du traitement des dépenses réduit la charge administrative, tant pour les collaborateurs que pour les services comptables.
- **Transparence et conformité accrue** : les cartes Lucca assurent une traçabilité complète de chaque transaction, de l'achat jusqu'au rapprochement comptable. Les directions financières bénéficient d'une meilleure visibilité sur les dépenses engagées et d'une plus grande conformité avec les règles fiscales et internes.
- **Amélioration du suivi de la trésorerie et optimisation des coûts** : en supprimant les délais liés aux remboursements, les directions financières gagnent en visibilité sur les flux de trésorerie, avec une meilleure anticipation des sorties de fonds. La centralisation des dépenses permet également une optimisation des coûts et une réduction des processus de validation fastidieux, grâce à une gestion plus fluide et plus efficace.



Les cartes de paiement Lucca répondent aux exigences de rigueur comptable des directions financières sans sacrifier la simplicité d'usage pour les collaborateurs.

Visuel disponibles [ici](#)

A propos de Lucca

“L’humain a de la ressource.”

Créé en 2002, Lucca est un éditeur logiciel qui s'attaque aux principales problématiques de gestion RH, financière et administrative des entreprises : gestion temps et activités, dépenses professionnelles, performance des collaborateurs et gestion des rémunérations. Plus de 8 000 PME/ETI françaises et internationales, comme Deezer, Michel et Augustin, Square Habitat, Gaumont-Pathé, Mazars, ou encore Pernod Ricard, ont choisi les solutions Lucca pour améliorer l'efficacité et l'engagement de leurs collaborateurs... La société Lucca compte plus de 700 salariés en France (Paris, Nantes et Marseille), en Espagne, en Allemagne et en Suisse. Elle a connu une croissance de ses abonnements de 42% en 2023 (42Mio ARR en 2023) et a levé 65 millions d'euros auprès de One Peak en série A. Dossier de presse disponible [ici](#) - Plus d'informations sur: <https://www.lucca.fr>

Contacts Presse

Sophie Artonne : sophie@sophieartonneconsulting.com - 07 81 33 29 83

Nathalie Merle : nathaliemerleconsulting@gmail.com - 06 14 19 96 29